



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 novembre 2019

n° 170-19 C

Objet : RD - Collecte et traitement des déchets - Tarifs 2020

- date de convocation le 08 novembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatorze novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, salle La Bisseraine, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune
Aillon-le-Vieux
Arith
Barberaz
Barby
Bassens
Bellecombe-en-Bauges
Challes-les-Eaux
Chambéry

Emmanuelle Andrevon
Christian Gogny
Pierre Gerard
David Dubonnet - Yvette Fetaz
Catherine Chappuis
Alain Thieffenat

Julien Donzel
Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin
Curienne
Doucy-en-Bauges
Ecole
Jacob-Bellecombette
Jarsy
La Compôte
La Motte-en-Bauges
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Le Châtelard
Le Noyer
Les Déserts
Lescheraines
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Laysse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Sainte-Reine
Saint-François de Sales
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
Vérel-Pragondran
Vimines

Annick Bonniez
Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Pierre Duperier
Jean-Pierre Fressoz
Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Anne Routin
Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
Dominique Pommat
Pierre Hemar
Michel André
Jean-Maurice Venturini
Michel Dyen
Christophe Richel
Maryse Fabre
Bernard Januel
Jean-Marc Léoutre
Louis Caille
Daniel Rochaix
Jean-Pierre Coendoz

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Françoise Bovier-Lapierre à Driss Bourida - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Marie-José Dussauge à Walter Sartori - de Delphine Julien à Patrick Roulet - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux - de Lionel Mithieux à Suzanne Boucher - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Josette Rémy à Julien Donzel - de Sylvie Vuillemet à Christiane Boisselon

conseillers excusés : 12

Philippe Bard - Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 14 novembre 2019

délibération n° 170-19 C

objet **RD - Collecte et traitement des déchets - Tarifs 2020**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, rappelle que, compétent en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés, Grand Chambéry doit définir les tarifs des prestations rendues, dans le respect des équilibres budgétaires.

Par conséquent, il convient de se prononcer sur les tarifs pour 2020 concernant la plate-forme de compostage (apports des déchets verts des professionnels), les composteurs (composteurs individuels et bio-seaux), la redevance spéciale (collecte des professionnels), les frais de nettoyage et de collecte de points de regroupement, les dépôts des professionnels pour la déchetterie de Le Châtelard et la REOM :

- droits de dépôt des végétaux sur la plateforme de compostage : il est proposé de stabiliser le tarif,
- mise à disposition de composteurs domestiques et collectifs : il est proposé de conserver la tarification actuelle (inchangée depuis plusieurs années et donnant satisfaction),
- redevance spéciale (RS) : il est proposé de stabiliser les tarifs OM (ordures ménagères) et CS (collecte sélective) de la redevance spéciale de collecte des déchets ménagers assimilés,
- frais de nettoyage et de collecte de points de regroupement : il est proposé de stabiliser les tarifs de cette tarification mise en place en 2018.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le périmètre de l'ancienne Communauté de communes du Cœur des Bauges, il est nécessaire de prévoir une tarification dédiée pour ce qui concerne :

- la redevance des enlèvements (et de traitement) des ordures ménagères (REOM) telle que pratiquée auparavant. Il est proposé de conserver (comme au cours des années précédentes) la redevance à son niveau actuel tout en reconduisant les modalités d'application aux différentes catégories d'usagers (particuliers, résidences de tourisme, institutions, commerces),
- la tarification des droits de dépôt des déchets des professionnels en déchetteries de Bissy, Saint-Alban-Leyse et La Ravoire a cessé de s'appliquer au cours de l'année 2017. En revanche, à défaut d'offre privée pour recevoir ce type de déchets de l'activité professionnelle sur ce secteur, il est nécessaire de maintenir une tarification pour les dépôts des professionnels pour la déchetterie de Le Châtelard. Il est rappelé que le dépôt en déchetteries par les particuliers, dans le respect du règlement d'utilisation des déchetteries, ne donne pas lieu à tarification,
- la vente de sacs de propreté « vacances propres » (inchangée),
- la vente de bacs (inchangée).

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis de la commission de la gestion des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention du 15 octobre 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les tarifs relatifs à la compétence collecte et traitement des déchets tels que présentés ci-dessus et détaillés dans le tableau ci-dessous au titre de l'année 2020 :

APPORTS DE VEGETAUX PLATEFORME DE COMPOSTAGE	Rappel Tarifs 2019	Projet Tarifs 2020	2020/2019
Entreprises et institutions	40,00 € HT/t (soit 48,00 € TTC/t)	40,00 € HT/t (soit 48,00 € TTC/t)	0 %

COMPOSTEURS	net par unité	net par unité	
Composteur individuel (fourni avec 1 bio-seau)	15,00 €	15,00 €	0 %
Composteur collectif avec bio-seaux	25,00 €	25,00 €	0 %

REDEVANCE SPECIALE en € net litre ou m ³	Tarifs 2019(l / m ³)	Tarifs 2020 (l / m ³)	2020/2019
Prix au l / m ³ pour les déchets incinérables	0,0271 / 27,10	0,0271 / 27,10	0 %
Prix au l / m ³ pour les déchets recyclables	0,0164 / 16,40	0,0164 / 16,40	0 %

NETTOYAGE point de regroupement conteneurs enterrés/semi- enterrés ou bacs (incivilités)	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Intervention forfaitaire nettoyage et collecte dépôts sauvages sur point de regroupement collecte (2h à 2 agents, 2h véhicule, frais dossier)	200,00 €	200,00 €	0 %
Taux horaire intervention nettoyage et collecte	25,00 €	25,00 €	0 %
Taux horaire véhicule collecte	40,00 €	40,00 €	0 %
Frais de dossier	20,00 €	20,00 €	0 %

DEPOT DES PROFESSIONNELS Déchetterie de Le Châtelard (apports gratuits pour les particuliers)*	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Gravats / m ³	16,00 €	16,00 €	0 %
Déchets verts m ³	16,00 €	16,00 €	0 %
Déchets spéciaux 5 kg (DMS/DDS)	16,00 €	16,00 €	0 %
Sac pour le conditionnement de fibrociment (amiante) (à l'unité)	500,00 €	500,00 €	0 %
Cartons, Ferrailles (gratuit)	-	-	-

REDEVANCE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES (REOM) (ex-périmètre 14 communes CC Cœur des Bauges)	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Part fixe	64,00 €	64,00 €	0 %
Part variable	77,00 €	77,00 €	0 %
Total	141,00 €	141,00 €	0 %
Frais de gestion (s'ajoutent à chaque cas)	2,00 €	2,00 €	0 %

1/ Redevance des particuliers	Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Résidences en porte-à-porte	141,00 €	141,00 €	0 %
Résidences en collecte collective	125,60 €	125,60 €	0 %
Personnes seules	102,50 €	102,50 €	0 %
Logements vacants	64,00 €	64,00 €	0 %
Logements exonérés	0,00 €	0,00 €	0 %
2/ Redevance des sites d'accueil de tourisme	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Chambres d'hôtes, meublés et gîtes	Part fixe + (Part variable x 0,2 x capacité x coefficient d'occupation temporaire)	Part fixe + (Part variable x 0,2 x capacité x coefficient d'occupation temporaire)	-
Hôtels et accueil de groupes (avec restauration)	Part fixe + (Part variable x 0,5 x capacité x coefficient d'occupation temporaire)	Part fixe + (Part variable x 0,5 x capacité x coefficient d'occupation temporaire)	-
Campings	Part fixe + (Part variable x 0,4 x nombre d'emplacement x coefficient d'occupation temporaire)	Part fixe + (Part variable x 0,4 x nombre d'emplacement x coefficient d'occupation temporaire)	-
Bars et restaurants	Part fixe + (Part variable x 0,2 x nombre de couverts x coefficient d'occupation temporaire)	Part fixe + (Part variable x 0,2 x nombre de couverts x coefficient d'occupation temporaire)	-
3/ Redevance des institutions	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Résident permanent	Part fixe + (Part variable x 0,5 x capacité)	Part fixe + (Part variable x 0,5 x capacité)	-
Résident à la journée	Part fixe + (Part variable x 0,1 x capacité)	Part fixe + (Part variable x 0,1 x capacité)	-
Communes	Part fixe + (Part variable x 0,005 x nombre d'habitants)	Part fixe + (Part variable x 0,005 x nombre d'habitants)	-
4/ Redevances des activités et des commerces (bacs)	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	EVOLUTION 2020/2019
Conteneur 140 litres	141,00 €	141,00 €	0 %
Conteneur 240 litres	218,00 €	218,00 €	0 %
Conteneur 360 litres	295,00 €	295,00 €	0 %
Conteneur 480 litres	372,00 €	372,00 €	0 %
Conteneur 660 litres	449,00 €	449,00 €	0 %
Conteneur 770 litres	526,00 €	526,00 €	0 %

DEPOT DES PROFESSIONNELS Déchetterie du Châtelard (apports gratuits pour les particuliers)*	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Gravats / m ³	16,00 €	16,00 €	0 %
Déchets verts m ³	16,00 €	16,00 €	0 %
Déchets spéciaux 5 kg (DMS/DDS)	16,00 €	16,00 €	0 %
Sac pour le conditionnement de fibrociment (amiante)(à l'unité)	500,00 €	500,00 €	0 %
Cartons, Ferrailles (gratuit)	-	-	-

SACS VACANCES PROPRES (ex périmètre 14 communes CC Cœur des Bauges)	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
Sacs "vacances propres" 110L	0,24 €/unité	0,24 €/unité	0 %

VENTE Conteneurs / Bacs roulants par type/à l'unité (ex périmètre 14 communes CC Cœur des Bauges)	Rappel Tarifs 2019	Tarifs 2020	2020/2019
140 L	80,00 €	80,00 €	0 %
240 L	88,00 €	88,00 €	0 %
360 L	148,00 €	148,00 €	0 %
660 L	351,00 €	351,00 €	0 %
770 L	383,00 €	383,00 €	0 %

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir le cas échéant et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 170-19 C

Objet de l'acte : RD - Collecte et traitement des déchets - Tarifs 2020

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 2 - Tarifs des services publics

Date de l'acte : 14 novembre 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191114-lmc1H22639H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22639H1

Date de transmission en Préfecture : 26 novembre 2019

Date de réception en Préfecture : 26 novembre 2019

Période d'affichage : du au